

## COMPTE RENDU DE SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 27/07/2020 à 20h30 à la salle des fêtes

---

**Convocation** : 22/07/2020

**Présents** : Christiane COSTENARO, Laurence GÉNOT-BARRÈRE, Cyrille GINESTET, Claude MACARY, Laurent MOTHE, Cyril RECHOU, Damien RECHOU, Joëlle SAINT-PÉ, Stéphane SERRECOURT

**Procurations** : néant

**Excusés** : Séverine DELCOURT, Sylvie PUJOS

**Secrétaire** : Laurence GÉNOT-BARRÈRE

---

### ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et approbation de la dernière séance
  - 2) Convention avec TRIGONE déchetterie
  - 3) Affectation du résultat de l'exercice 2019 : budget principal commune ; budgets annexes : commerce, restaurant, lotissement
  - 4) Vote des 2 taxes
  - 5) Proposition Budget prévisionnel 2020 Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement, Assainissement
  - 6) Vote prévisionnel 2020 Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement, Assainissement
  - 7) Subventions et participations
  - 8) Questions diverses et Informations générales
- 
- 1) **Lecture et approbation de la dernière séance**

Le compte rendu de la dernière séance du conseil est approuvé à l'unanimité.

#### **Convention avec TRIGONE déchetterie**

Monsieur le maire informe qu'une convention doit être signée avec Trigone pour l'élimination des déchets et le droit d'accès au réseau départemental pour un coût annuel de 15 €.

#### **Affectation du résultat de l'exercice 2019 : commune, commerce, restaurant, lotissement**

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux, après avoir pris connaissance des comptes de gestion et comptes administratifs de l'exercice 2019 du budget principal et des 3 budgets annexes commerce, restaurant, lotissement, tels qu'approuvés par le conseil municipal précédent le 10 mars 2020, et après avoir délibéré, sur propositions du maire, décident de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 comme suit :

##### - Budget PRINCIPAL

Monsieur le Maire propose d'affecter la somme de 39 020,56 € au compte 1068 et de reporter la somme de 72 381,59 € en déficit d'investissement. Pas de report en fonctionnement. La proposition d'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

##### - Budget annexe du COMMERCE

Pas d'affectation de résultat. Pas de report. La proposition est adoptée à l'unanimité.

##### - Budget annexe du RESTAURANT

Monsieur le Maire propose d'affecter la somme de 3 457,09 € au compte 1068 et de reporter la somme de 3 457,09 € en déficit d'investissement. Excédent de fonctionnement reporté : 205,40 €. La proposition d'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

##### - Budget annexe du LOTISSEMENT

Monsieur le Maire propose de reporter la somme de 74 922,93 € en excédent de fonctionnement et 339 077,31 € en excédent d'investissement. Pas d'affectation de résultat. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **4) Vote des taxes**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes communales du foncier bâti et non bâti et de conserver les taux existants, soit : Taxe sur le foncier bâti : 20,20 % ; taxe sur le foncier non bâti : 81,47 %. Le produit attendu s'élève à 95 273 € pour ces deux taxes. La taxe d'habitation, compensée par des recettes de TVA du Département du Gers à montant équivalent, représente un produit attendu de 48 015 €. Après avoir délibéré le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité .

#### **5) Proposition Budget prévisionnel 2020 Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement, Assainissement**

#### **6) Vote prévisionnel 2020 Commune, Commerce, Restaurant , Lotissement, Assainissement**

Le vote du budget assainissement est reporté à une prochaine réunion du conseil dans l'attente du vote préalable de la communauté d'agglomération grand auch cœur de gascogne.

Le conseil adopte à l'unanimité les propositions nouvelles des budgets primitifs de l'exercice 2020 pour les quatre budgets qui s'équilibrent en recettes et en dépenses, soit :  
Budget Principal : Fonctionnement: 342 205,27 € ; Investissement: 141 731,55 €  
Commerce : Fonctionnement : 2 848,23 € ; Investissement : 600 €  
Restaurant : Fonctionnement : 10 103 €; Investissement : 9 976,93 €  
Lotissement : Fonctionnement : 459 340,53 € ; Investissement : 665 207,11 €

#### **7) Subventions et participations (en euros)**

Un montant global de 6 500 € est voté pour les subventions aux associations qui seront examinées dans le détail lors d'un prochain conseil municipal.

Les subventions et participations votées sont :

RPI LAVARDENS-ROQUEFORT .....	40 677 €
ASSOCIATION DES MAIRES .....	167,09 €
ASSOCIATION MAIRES RURAUX DE FRANCE .....	86 €
PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE .....	1 413 €
SICTOM .....	396 €

#### **8) Questions diverses et informations générales**

pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.